

Direction de l'accès à l'information et des plaintes

Québec, le 26 septembre 2017

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès aux documents adressée au MEES
Notre dossier : 16310/16-118

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès visant à obtenir les documents suivants :

- Tous les documents, courriels et mémos du Ministère au sujet du nouveau programme d'histoire pour la 3^e secondaire et 4^e secondaire, entre le 1^{er} septembre 2015 et le 25 juin 2016.

Le 22 septembre 2016, madame Johanne Carrier, de ma direction, a communiqué avec vous afin de préciser votre demande. Cette conversation a permis d'établir que vous désirez obtenir les documents concernant le nouveau programme d'histoire où l'on fait état des autochtones ou des Premières Nations.

Vous trouverez -ci-joint les documents pouvant répondre à votre demande.

Toutefois, certains documents ne peuvent vous être transmis conformément aux restrictions prévues aux articles 9, 14, 23, 24, 37, 38 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « La Loi »). Vous trouverez en annexe, les articles de la Loi mentionnés ci-contre.

De plus, certains renseignements personnels confidentiels ont été élagués puisqu'ils ne sont pas accessibles suivant les articles 53, 54, 56 et 59 de la Loi.

Enfin, en complément des informations recensées, je vous rappelle que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a reporté la mise en œuvre du nouveau programme « Histoire du Québec et du Canada », prévue initialement en septembre 2016, et conséquemment, a prolongé la tenue du projet-pilote.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Original signé

Ingrid Barakatt

IB/JC/jr

p. j.